



VIOLENCES ENVERS DES SAPEURS-POMPIERS

Dans la nuit du 7 au 8 Octobre 2017, lors d'une intervention pour secours à personnes, l'équipage d'une ambulance du centre de secours principal de Nîmes a fait l'objet d'un guet-apens et d'une attaque inacceptable, notamment par des jets de cocktails Molotov.

Suite à une enquête menée par la Sureté départementale de Nîmes, 4 jeunes mineurs ont été jugés ce lundi 4 Janvier 2021 à huis-clos au tribunal pour enfants de Nîmes.

- 2 mineurs ont été condamnés à 24 mois de prison
- 2 autres mineurs ont été relaxés

Le parquet a immédiatement fait appel des deux relaxes.

Le SDIS 30 prend acte de ces condamnations et se satisfait de la décision du parquet de faire appel.

Le SDIS 30 rappelle également qu'il s'agit d'un jugement partiel de cette affaire puisque 2 autres personnes majeures sont attendes de jugement.

Le Sdis du Gard et son conseil d'administration déplorent et condamnent fermement les agressions de toute nature envers les sapeurs-pompiers.

Le Président et le Directeur du SDIS réaffirment leur total soutien aux sapeurs-pompiers et rappellent que les dépôts de plainte sont systématiques en cas d'outrage, de menaces ou de violences.

Contact :

Lt-Colonel Eric AGRINIER
Chef de la communication des sapeurs-pompiers
du GARD.
e.agrinier@sdis30.fr
06 80 48 13 89



Sapeurs-Pompiers du Gard



pompierdugard



pompierdugard



www.sdis30.fr



Sapeurs-Pompiers du Gard SDIS 30



quidam



@pompierdugard



Sapeurs-pompiers du Gard - Sdis30